

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2022****L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT OCTOBRE,**

à 18h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 14 octobre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, en la présence de Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président.

Etaient présents : Jean-Marc VERCHÈRE, Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Nicole BERNARDIN, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Céline VÉRON, Benoit AKKAOUI, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON.

Etait absente : Sophie FOUCHER-MAILLARD.

OBJET : Finances - Décision Modificative de Crédits n° 2 – Exercice 2022 – Budget principal et budgets annexes hors EHPAD.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

L'examen de la situation budgétaire actuelle de l'exercice 2022 fait apparaître la nécessité de procéder à des ajustements de crédits qui se traduisent, pour le budget principal et les budgets annexes hors EHPAD, par les évolutions suivantes :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	(+) 2 280 250 €	(+) 2 280 250 €
Investissement	(+) 2 400 €	(+) 2 400 €

➤ **En fonctionnement :**

L'ajustement de crédits de dépenses de 2 280 250 € se répartit entre les différents budgets de la manière suivante :

- Budget principal : + 2 000 000 €
- Budgets annexes hors EHPAD : + 280 250 €

Au budget principal :

Les crédits du budget principal augmentent de 2 000 k€. Les nouveaux crédits enregistrés en dépenses sont financés par l'inscription, à même hauteur en recettes, d'un complément de subvention de fonctionnement de la Ville d'Angers. Il prend en compte l'évolution de la masse salariale générée par le Ségur de la santé et des effets inflationnistes des charges de fonctionnement.

- **Ces crédits de dépenses pour un montant de 2 000 k€** permettent également l'ajustement des dépenses de personnel (+ 410 k€) en lien notamment, avec l'augmentation du point d'indice de la fonction publique territoriale. S'y ajoutent une subvention complémentaire aux budgets annexes hors EHPAD (+ 459 k€) et le remboursement au budget annexe Gaston Birgé des charges générées par les espaces occupés par la cuisine centrale au sein de la résidence (+ 59 k€). Le solde, soit 1 072 k€, est inscrit en dépenses imprévues.

Aux budgets annexes :

Les crédits des budgets annexes augmentent de 280 k€. L'évolution correspond à :

- **Une augmentation des crédits de dépenses pour un montant de 280 k€.** Elle permet principalement l'ajustement des dépenses de personnel à hauteur de + 198 k€. S'y ajoutent l'augmentation de 39 k€ du coût des fluides (eau, électricité et chauffage), la location de matériel informatique, l'entretien du matériel et des bâtiments (+ 38 k€) et l'inscription de 5 k€ pour passer les écritures comptables d'admission en non-valeurs et en créances éteintes.
- **Une augmentation des crédits de recettes pour un montant de 486 k€.** Ces nouvelles recettes concernent la subvention versée par le budget principal (+ 459 k€), le remboursement d'indemnités journalières et la perception de recettes exceptionnelles.
- **Une diminution des crédits de recettes pour un montant de 206 k€.** Elles concernent exclusivement l'ajustement des recettes du Service de Soutien à Domicile (SSAD) en lien avec sa diminution d'activité.

➤ En investissement :

L'ajustement des crédits d'investissement s'élève à + 2 400 €. Les crédits se répartissent entre les budgets de la manière suivante :

- Budget principal : 0 €
- Budgets annexes hors EHPAD : + 2 400 €

Pour l'ensemble des budgets annexes hors EHPAD, il s'agit en dépenses de crédits destinés aux travaux de bâtiment (+ 1,5 k€) et d'un ajustement des dépôts de garantie (1 k€) financés par une subvention du budget principal (1,5 k€) et du Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée – FCTVA - (1 k€).

Après avoir délibéré, le conseil d'administration adopte, à l'unanimité, la Décision Modificative de Crédits n°2 de l'exercice 2022.

Christelle LARDEUX-COIFFARD,
Présidente déléguée

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20221020-DEL-2022-115-DE
Date de télétransmission : 28/10/2022
Date de réception préfecture : 28/10/2022

**EXERCICE 2022 - DECISION MODIFICATIVE N°2
RECAPITULATIF GENERAL**

Fonctionnement

	Dépense	Recette
1 - Budget Principal	2 000 000,00	2 000 000,00
2 - Budgets annexes hors EHPAD	280 250,00	280 250,00
TOTAUX GENERAUX	2 280 250,00	2 280 250,00

Investissement

	Dépense	Recette
2 - Budgets annexes hors EHPAD	2 400,00	2 400,00
TOTAUX GENERAUX	2 400,00	2 400,00

**EXERCICE 2022 - DECISION MODIFICATIVE N°2
RECAPITULATIF PAR TYPE DE BUDGET**

Fonctionnement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
1 - Budget Principal	011 - Charges à caractère général	62872	Remboursements de frais au budget annexe	58 500,00	
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	64111	Personnel titulaire - Rémunération principale	410 000,00	
	022 - Dépenses imprévues	022	Dépenses imprévues	1 072 400,00	
	67 - Charges exceptionnelles	6715	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion - Subventions de fonctionnement aux budgets annexes	459 100,00	
	74 - Dotations, subventions et participations	7474	Participations des communes		2 000 000,00
	77 - Produits exceptionnels	7788	Produits exceptionnels divers		4 700,00
		775	Produits des cessions d'immobilisations		-4 700,00
Total				2 000 000,00	2 000 000,00
2 - Budgets annexes hors EHPAD	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	60613	Achats non stockés de matières et fournitures - Chauffage	2 000,00	
		60612	Achats non stockés de matières et fournitures - Énergie, électricité	13 800,00	
		60611	Achats non stockés de matières et fournitures - Eau et assainissement	23 600,00	
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	64788	Autres charges sociales - Autres	800,00	
		64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	195 000,00	
		6227	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Frais d'actes et de contentieux	2 200,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	6542	Créances éteintes	700,00	
		6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	
		61568	Entretien et réparations - Maintenance -Autres	3 300,00	
		61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	33 400,00	
		61351	Locations mobilières informatique	950,00	
	Groupe 1 - Produits de la tarification	7388	Produits à la charge d'autres financeurs - Autres		-46 300,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20221020-DEL-2022-115-DE
Date de télétransmission : 28/10/2022
Date de réception préfecture : 28/10/2022

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette	
2 - Budgets annexes hors EHPAD	Groupe 1 - Produits de la tarification	73418	Produits à la charge de l'utilisateur (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux		-2 300,00	
		73412	Produits à la charge de l'utilisateur (hors EHPAD) - secteur des PA - SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile)		-61 800,00	
		733141	Produits à la charge du département (hors EHPAD) - secteur des PA - Tarif horaire - SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile)		-15 400,00	
	Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	7488	Autres subventions et participations - Autres		133 950,00	
		706	Prestations de services			-80 300,00
		6419	Rémunérations du personnel non médical - Remboursements sur rémunérations du personnel non médical			17 500,00
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	778	Autres produits exceptionnels			5 400,00
		777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice			7 400,00
		7718	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Autres			322 100,00
		Total			280 250,00	280 250,00
	TOTAUX GENERAUX - FONCTIONNEMENT				2 280 250,00	2 280 250,00

Investissement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
2 - Budgets annexes hors EHPAD	16 - Emprunts et dettes assimilées	165	Dépôts et cautionnements reçus	900,00	
	21 - Immobilisations corporelles	2181	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers	1 500,00	
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	10222	Dotations et fonds divers - FCTVA		900,00
	13 - Subventions d'investissement	1312	Subventions d'équipement transférables - Collectivités et établissements publics		1 500,00
		Total			2 400,00
TOTAUX GENERAUX - INVESTISSEMENT				2 400,00	2 400,00

**EXERCICE 2022 - DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES HORS EHPAD**

Fonctionnement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS Angers Budget Principal	011 - Charges à caractère général	62872	Remboursements de frais au budget annexe	58 500,00	
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	64111	Personnel titulaire - Rémunération principale	410 000,00	
	022 - Dépenses imprévues	022	Dépenses imprévues	1 072 400,00	
	67 - Charges exceptionnelles	6715	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion - Subventions de fonctionnement aux budgets annexes	459 100,00	
	74 - Dotations, subventions et participations	7474	Participations des communes		2 000 000,00
	77 - Produits exceptionnels	775	Produits des cessions d'immobilisations		-4 700,00
		7788	Produits exceptionnels divers		4 700,00
Total				2 000 000,00	2 000 000,00
CCAS budget annexe CLIC	Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	7488	Autres subventions et participations - Autres		55 000,00
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	55 000,00	
	Total				55 000,00
CCAS budget annexe résidence Belle Beille	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	60613	Achats non stockés de matières et fournitures - Chauffage	2 000,00	
	Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	7488	Autres subventions et participations - Autres		6 750,00
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	85 000,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	61351	Locations mobilières informatique	950,00	
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	7718	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Autres		81 200,00
	Total				87 950,00
CCAS budget annexe résidence Bellefontaine	Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	7488	Autres subventions et participations - Autres		12 600,00
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	6227	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Frais d'actes et de contentieux	2 200,00	

**EXERCICE 2022 - DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES HORS EHPAD**

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS budget annexe résidence Bellefontaine	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	20 000,00	
		64788	Autres charges sociales - Autres	800,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	8 800,00	
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	7718	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Autres		17 800,00
		778	Autres produits exceptionnels		1 400,00
	Total				31 800,00
CCAS budget annexe résidence Bordillon	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	60611	Achats non stockés de matières et fournitures - Eau et assainissement	20 000,00	
	Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	7488	Autres subventions et participations - Autres		10 900,00
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	20 000,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	3 500,00	
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	7718	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Autres		32 600,00
	Total				43 500,00
CCAS budget annexe résidence Justices	Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	6419	Rémunérations du personnel non médical - Remboursements sur rémunérations du personnel non médical		17 500,00
		7488	Autres subventions et participations - Autres		12 000,00
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	5 000,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	4 000,00	
		6542	Créances éteintes	700,00	
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	7718	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Autres		-23 800,00
		778	Autres produits exceptionnels		4 000,00
	Total				9 700,00
CCAS budget annexe résidence Monplaisir	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	60611	Achats non stockés de matières et fournitures - Eau et assainissement	600,00	
		60612	Achats non stockés de matières et fournitures - Énergie, électricité	8 000,00	

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20221020-DEL-2022-115-DE
Date de télétransmission : 28/10/2022
Date de réception préfecture : 28/10/2022

**EXERCICE 2022 - DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES HORS EHPAD**

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS budget annexe résidence Monplaisir	Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	7488	Autres subventions et participations - Autres		8 700,00
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	175 000,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	61568	Entretien et réparations - Maintenance -Autres	1 700,00	
		6541	Créances admises en non-valeur	400,00	
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	7718	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Autres		177 000,00
	Total				185 700,00
CCAS budget annexe résidence Roseraie	Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	7488	Autres subventions et participations - Autres		15 300,00
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	35 000,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	17 100,00	
		6541	Créances admises en non-valeur	500,00	
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	7718	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Autres		37 300,00
	Total				52 600,00
CCAS budget annexe résidence Saint Michel	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	60611	Achats non stockés de matières et fournitures - Eau et assainissement	3 000,00	
		60612	Achats non stockés de matières et fournitures - Énergie, électricité	5 800,00	
	Groupe 1 - Produits de la tarification	73418	Produits à la charge de l'utilisateur (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux		-2 300,00
	Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	7488	Autres subventions et participations - Autres		12 700,00
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	61568	Entretien et réparations - Maintenance -Autres	1 600,00	
	Total				10 400,00
CCAS budget annexe SSAD	Groupe 1 - Produits de la tarification	733141	Produits à la charge du département (hors EHPAD) - secteur des PA - Tarif horaire - SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile)		-15 400,00
		73412	Produits à la charge de l'utilisateur (hors EHPAD) - secteur des PA - SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile)		-61 800,00
		7388	Produits à la charge d'autres financeurs - Autres		-46 300,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20221020-DEL-2022-115-DE
Date de télétransmission : 28/10/2022
Date de réception préfecture : 28/10/2022

**EXERCICE 2022 - DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES HORS EHPAD**

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS budget annexe SSAD	Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	706	Prestations de services		-80 300,00
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	-200 000,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	6541	Créances admises en non-valeur	3 600,00	
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice		7 400,00
	Total				-196 400,00
TOTAUX GENERAUX - FONCTIONNEMENT				2 280 250,00	2 280 250,00

**EXERCICE 2022 - DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES HORS EHPAD**

Investissement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS budget annexe résidence Justices	13 - Subventions d'investissement	1312	Subventions d'équipement transférables - Collectivités et établissements publics		1 500,00
	21 - Immobilisations corporelles	2181	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers	1 500,00	
	Total			1 500,00	1 500,00
CCAS budget annexe résidence Monplaisir	10 - Dotations, fonds divers et réserves	10222	Dotations et fonds divers - FCTVA		900,00
	16 - Emprunts et dettes assimilées	165	Dépôts et cautionnements reçus	900,00	0,00
	Total			900,00	900,00
TOTAUX GENERAUX - INVESTISSEMENT				2 400,00	2 400,00